



PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Pour qui ?

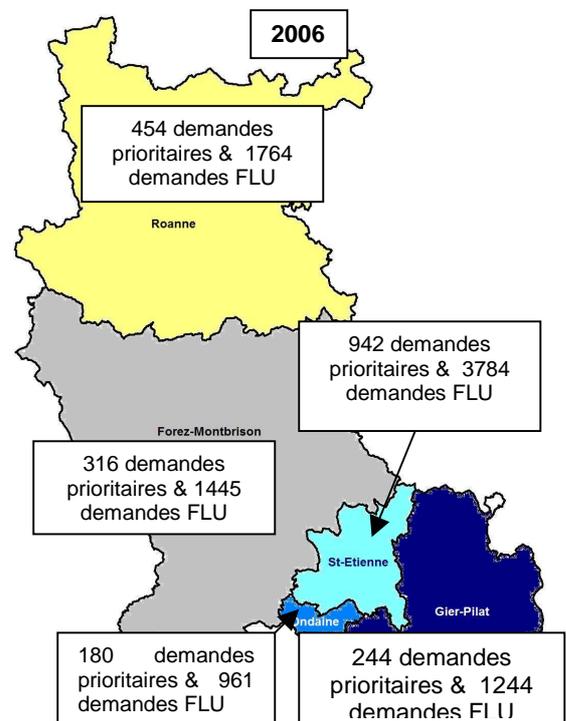
Le plan s'adresse aux personnes et familles éprouvant des difficultés à se loger en raison de l'inadaptation de leurs ressources, de leurs conditions d'existence, qui n'obtiennent pas de propositions de logements par les bailleurs sociaux ou qui n'arrivent pas à s'y maintenir.

Avec qui ?

Le PDALD de la Loire s'appuie sur un fort partenariat des acteurs du logement et sur une mobilisation politique. Co-présidé par le Préfet et le Président du Conseil Général, il associe au sein du Comité responsable : les CAF, les communes et agglomérations, les bailleurs sociaux et privés, les associations, les distributeurs d'énergie, eau et téléphone.

Comment ?

- **Produire des logements adaptés à coût maîtrisé :**
 - 59 logements publics très sociaux (Plai) et 19 logements privés très sociaux (LIP et PST).
 - Production de 90 logements spécifiques en 3 ans (2004/2007), dont 41 validés début 2007.
- **Reloger les demandeurs prioritaires :**
 - 2104 demandeurs de logements prioritaires dont 629 relogés dans l'année par les bailleurs publics et les associations, (616 logements mobilisés par les associations dans le cadre de l'aide à la médiation locative)
 - 64 en délai « anormalement long » (> 15 mois) en fin 2006
- **Aider les ménages à accéder, à se maintenir dans le logement ou à régler des factures liés au logement (énergie, eau...):**
 - Fonds Logement Unique : 9198 demandes, 6583 aides accordées (72%) pour un montant de 1 900 000 €.
 - Fonds d'Aide au Propriétaires & Locataires occupants : 25 interventions sur l'année, plus de 30000€ engagés.
- **Accompagner les ménages pour l'accès :**
 - 676 ménages accompagnés pour définir le projet logement ou pour l'accès au logement
- **Prévenir les expulsions :**
 - 57 ménages accompagnés en vue d'un maintien dans le logement
 - 618 enquêtes assignations
- **Aider les gens du voyage à se sédentariser :**
 - Appui au cas par cas de projets de sédentarisation,
 - Recensement et suivi des situations à traiter (275 sur l'ensemble du département de la Loire en 2006).
- **Lutter contre l'habitat indigne :**
 - Appui aux dispositifs locaux : Rive de Gier, St Chamond,, La Ricamarie, St-Etienne
 - Environ 300 diagnostics techniques de logements par an (dont lutte contre l'habitat indigne à St-Etienne).



Articulation des politiques de l'habitat, du logement, et du renouvellement urbain

